

Le rapport de l'IGAC : On l'aura !

Depuis le 20 septembre 2011, date de sa remise officielle au Ministre, nous ne cessons de réclamer le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles (IGAC) sur la souffrance au travail au CMN. Les personnels et les organisations syndicales représentatives du CMN ont alors fait le choix du rapport de force .

Six mois sans instances de dialogue social (boycott total de toutes les instances paritaires), la très forte mobilisation des personnels (rassemblements, pétition, actions...) ainsi que le soutien de politiques (députés et sénateurs) n'auront rien changé à l'attitude du Ministère qui refusait jusqu'à présent obstinément de nous communiquer ce rapport.

Car le Ministre préfère jouer la carte du pourrissement, au mépris de la santé des personnels du CMN qui continuent à subir les violences d'un *management* inhumain et les effets de graves dysfonctionnements organisationnels et administratifs, laissant à son successeur le soin de régler ce dossier.

En parallèle des actions, la CGT a décidé de faire un recours auprès de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Cet organisme - lorsqu'il est saisi - est chargé de rendre un avis sur la communicabilité des documents administratifs. Concernant le rapport de l'IGAC sur la souffrance au travail au CMN, elle vient tout juste de rendre un avis favorable, sous certaines réserves, à sa communication. **Ainsi la CADA considère que ce document est communicable** après occultation des passages dont la communication porterait atteinte aux personnes ayant témoigné. **Il sera donc rendu totalement anonyme.**

Ce rapport, lorsqu'il sera enfin remis à l'intersyndicale, devra faire l'objet d'une analyse approfondie. **Pour nous, les constats et préconisations devront, en tout premier lieu, être discutés au niveau ministériel. Toute mise en œuvre de quelque mesure que ce soit devra, au préalable, faire l'objet d'une véritable concertation avec les représentants du personnel et toujours en lien étroit avec le Ministère.** Dans l'attente, nous restons sur la position qui est la nôtre depuis le début de cette crise, la remise du rapport étant l'étape incontournable avant toute reprise de dialogue.

Pour nous, ce rapport doit avant tout être un outil pour mener à bien la reconstruction de notre établissement. Sous les conditions définies par la CADA, le Ministère doit nous communiquer urgemment le rapport de l'IGAC.

Dans quelques jours le rapport sera donc entre nos mains, mais la mobilisation des personnels ne doit pas fléchir. Après 6 mois de tergiversations politiques, C'est maintenant que le travail de fond commence !